



Boa Vista Ultramarathon 2010

Reglement

Article 1

Boa Vista Marathon Club organise avec la poly sportive eu amateur Friesian Team la 10^e édition de la Boa Vista Ultramarathon que va se disputer le 6-7-8 décembre 2010 dans l'île de Boa, Capo Verde, Afrique occidental.

Article 2

La Boa Vista Ultramarathon est une course à pied non stop individuel in auto-suffisance alimentaire à orientation, à démarche libre sur une distance de 150 km à parcourir entre le temps de 50 heures. Chacun concurrent est obligé porter avec lui un sac a dos, les aliments et le matériel obligatoire (vérifier la page relative).

Article 3

A la Boa Vista Ultramarathon sont admis en qualité de concurrent, chaque personne majeur, de deux sexe, quelqu'un nationalité, qui réponde aux qualité prescrites dans ce règlement et en possession du certificat medical que témoigné l'aptitude à participer à la compétition.

Les athlètes italiens doivent présenté le certificat sportif du médecine d'aptitude a la pratique agonistique délivré par les centre de médecine du sport. Par les athlètes pas italiens, qui n'ont pas les centre sportif est demandé un certificat du médecine d'aptitude à la pratique agonistique avec un électrocardiogramme effectué entre 3 moins avant la date du début de la compétition, aussi-meme le certificat du médecine dois être effectué entre 60 jours avant la date de la compétition.

Il dois être présenté obligatoirement pendant les vérifications technique-administratives.

Article 4

Chacun concurrent homme / femme de tous l'age entre dans les classement absolute. Tante fais, indépendamment de le classement générale, il y aura un classement masculin, une féminin, une over 50 masculin, une over 50 féminin.

Article 5

Pendant les vérifications technique - administrative l' Organisation fourni à chacun concurrent 2 dossards numérotés une dois être applique sur le sac l'autre devant. N'avoir pas les comporte pénalisations.

Article 6

La Boa Vista Ultramarathon est une compétition non stop avec un temps maximum de 50 heures. Il y a l'obligation de se présenter aux check-points situes le long du parcours signes dans le road-book. La distance moidre entre le check-point est 9 km ; la distance maximum est 15 km.

Article 7

Chacun concurrent aura eau an début et de la course, a chaque check-point et a l'arrivée.

Article 8

La compétition passe différentiels typologies des terrains : sable, pierraille, pavé.

Article 9

L'assistance du médecine est présente dans la compétition est il est collègue par radio VHF avec l'organisation. Le responsable sanitaire, d'accord avec le directeur de compétition, peut décider le retraite du concurrent malade. En cas de retraite au disqualification le concurrent devra rendre tout le matériel et rester à disposition de l'organisation. En cas le médecin décide que le problème est beaucoup plus danger eaux le retraite est automatique.

Article 10

Le coût total de la participation à la Boa Vista Ultramarathon 2010 est:

- 280,00 € pour l'inscription juste ou 28/02/10
- 320,00 € pour l'inscription juste ou 30/09/10
- 400,00 € pour l'inscription après 01/10/10

Les paiements devrant être effectues par virement bancaire intesté a GLOBAL SPORT LOGISTIC - Banca Popolare di Lodi - Agence Caronno Pertusella (VA) -IBAN IT98X0516450090000000110356 - SWIFT BPALITM1436

au avec carte de crédit.

Les inscriptions pas complétés de la documentation demande au du paiement ne seront pas valides.

- 1) L'inscription devra être effectue par fax, e-mail, on-line, elle doit comprendre la fiche d'inscription , le reçu du paiement et la photocopie du passeport.
Au moment des vérifications techniques est obligatoire consigner l'imprime originale signée.

- 2) L'organisation peut n'accepter pas l'inscription du concurrent.
- 3) Les quotas d'inscription comprends : paquet de compétition, eau pour toute la compétition, l'assistance du médecine, une t-shirt, une médaille et un diplôme de participation.

Article 11

L'organisation peut clôturer d'avance les inscriptions.

Article 12

Les classements serrant par concurrent masculin, concurrente féminin, vétéran homme over 50, vétéran femme over 50. Le classement sera indique selon les temps des concurrents plus éventuel pénalité reçue.

Article 13

Chacun concurrents recevra un pâque compétition ; à qui va terminer la compétition il aura une médaille, un diplôme de participation et une t-shirt finisher. Les prix:

Classement masculin :

1°	class.	Trophée	+	cheque	Euro 400,00
2°	class.	Trophée	+	cheque	Euro 200,00
3°	class.	Trophée	+	cheque	Euro 150,00

Classement féminin :

1°	class.	Trophée	+	cheque	Euro 400,00
2°	class.	Trophée	+	cheque	Euro 200,00
3°	class.	Trophée	+	cheque	Euro 150,00

Classement vétéran :

1°	homme	Trophée
1°	femme	Trophée

Les prix serrant mi parti sil ne serrant pas au débit au moins 7 concurrents par catégorie féminine/masculine.

N.B. Les prix ne sont pas cumulatif

Article 14

La Boa Vista Ultramarathon est une compétition qu traverse un parcours désertique avec conditions climatique et ambientales extremis. Les concurrents peut pas recevoir aucun aide de l'extérieur pénalisation disqualification immédiate.

Article 15

Les tables du matériel obligatoire et des pénalisation font part du règlement

Article 16

Tous les droits exclusives d'utilisation et divulgation de l'image de la Boa Vista Marathon sont du Boa Vista Marathon Club et du Friesian team. Les concurrents inscrits permettent à l'organisation d'avoir le droit exclusive du leur nom, image, pour tous ce que concerne la participation à la Boa Vista Ultramarathon 2007.

Article 17

Chaque concurrent bien informé avec l'inscription, va accepter tous les risques qu'il peut recentrer pendant la compétition. L'organisation ne sera pas responsable quoi qu'il peut arrive après, pendant, avant la Boa Vista Ultramarathon.

L'organisation à tout moment pourra modifier le parcours et les conditions de la compétition pour protéger contre les risques tous les concurrents.

Article 18

Au check-point 9 Ponta de Ervatao situe au 83eme km., il y aura un « grille » avec les temps de passage maximum égal à 20 heures.